



**Haute Ecole
Libre Mosane**

Bachelier en Comptabilité

PRESENTATION DE LA FORMATION ET
DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2025-2026

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont Saint-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée : **Bachelier en comptabilité**
2. Localisation de la formation :
HELMo Campus Guillemins – Rue de Harlez, 25 à 4000 Liège
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type **court**
 - b) Secteur : **Sciences humaines et sociales**
 - c) Domaine : **Sciences économiques et de gestion**
 - d) Grade académique : **Bachelier**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

La formation en comptabilité repose sur de nombreux et variés savoir-faire et savoir-être du comptable :

- L'accompagnement dans la création d'entreprises,
- La détermination des budgets, des coûts et des revenus,
- La pédagogie,
- La diplomatie,
- Le travail en réseaux,
- Le management,
- La communication orale, écrite et dans d'autres langues,
- La maîtrise du Business Model CANVAS, des outils informatiques dont ceux imposés par les administrations,
- L'ouverture aux nouvelles technologies, la création de tableaux de bord, l'analyse et la critique des chiffres,
- Les conseils en gestion et en fiscalité,
- La capacité d'autoformation,
- L'utilisation des plateformes,
- La rédaction de rapports,
- La capacité de pouvoir porter un regard prospectif sur les données, de contrôler le processus d'introduction des documents comptables, d'appréhender l'environnement professionnel du client et s'y adapter pour proposer un accompagnement personnalisé,
- De gérer son temps,
- De détecter les éventuels problèmes et proposer des solutions.

La **formation**, centrée sur la comptabilité, est toutefois **multidisciplinaire** et s'articule autour de 5 axes :

1. Formation générale
2. Formation approfondie dans les différentes branches comptables, fiscales et dans la gestion d'une entreprise
3. Formation en informatique et à l'utilisation de logiciels de gestion
4. Formation en langues étrangères
5. Une spécialisation (au choix de l'étudiant) en fiscalité ou en gestion assurée également par des praticiens.

La déclaration de Bologne vise l'accroissement de la mobilité des étudiants et la reconnaissance des diplômes à travers l'Europe. La Haute Ecole HELMo en général, et le Bachelier en comptabilité en particulier participent activement à cette mobilité en mettant l'accent sur des partenariats en langue française.

La formation est **concrète** et largement **ouverte sur le monde professionnel**. Elle a pour but de rendre l'étudiant capable de mettre en pratique les compétences acquises dans des milieux professionnels variés. En plus des stages organisés en troisième année, des activités intra et extra muros sont proposées tout au long des trois années d'études, pour sensibiliser les étudiants à la réalité de leur futur métier, sous ses différentes facettes : visites d'entreprises, séminaires assurés par des praticiens, conférences. Une collaboration étroite est assurée avec l'Institut qui régit la profession, des cabinets d'audits, des bureaux d'expertise comptables ou encore les administrations publiques.

L'esprit d'entreprendre est encouragé par une situation intégrative organisée en deuxième année. L'accent est mis davantage sur **la transversalité des matières** dans le cours de comptabilité durant lequel la législation comptable est également abordée.

Profil professionnel

La formation de Bachelier en comptabilité se réfère au niveau 6 du CEC.

Elle a pour mission de préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les préparer à leur future carrière, permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation.

Professionnellement, le Bachelier en comptabilité se charge de l'organisation, de la tenue, de l'exploitation et de la vérification de la comptabilité générale, analytique et budgétaire de tout type d'entreprises ou institutions, dans le respect de la législation et des règles déontologiques.

Il établit et communique tous les documents fiscaux et tous les documents légaux comptables et est à même de défendre ses dossiers.

Il est l'interlocuteur privilégié des gestionnaires de l'entreprise auxquels il apporte les éléments chiffrés menant à l'élaboration d'une politique de gestion y compris financière.

De par sa polyvalence et sa maîtrise des outils informatiques, le Bachelier en comptabilité est à même d'évoluer dans de très nombreux secteurs d'activités différents. Il peut exercer sa fonction en interne ou en externe, dans un contexte multilingue. Il peut aussi travailler comme indépendant et créer sa propre entreprise. Le Bachelier en comptabilité sera capable de s'adapter à l'évolution des exigences de son métier afin d'être opérationnel tout au long de sa carrière.

Des formations continues, agréées par l'ITAA, sont aussi dispensées, notamment en collaboration avec l'Union Professionnelle des Experts Comptables.

Compétences

1. Organiser et tenir avec rigueur la comptabilité de divers types d'entreprises et d'institutions dans le respect des prescriptions légales et déontologiques.
2. Expliquer et commenter de façon structurée les documents relevant de son champ d'activités en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs.
3. Mettre en place et optimiser des outils de gestion des flux d'information comptables cohérents et validés en utilisant des logiciels permettant le recueil, le classement et la transmission des dites infos.
4. Etablir les comptes annuels et documents fiscaux ainsi que leurs annexes et les commenter éventuellement dans un contexte multilingue.
5. Cultiver l'esprit d'entreprendre et/ou aider à la création d'une entreprise par la confection d'un business plan.
6. Contrôler les documents comptables et fiscaux, corriger les erreurs éventuelles et conseiller au mieux notamment en matière fiscale.
7. Elaborer le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise par la mise en place et le suivi de procédures de contrôle interne, proposer dans ce contexte des solutions et des recommandations.
8. Collaborer à la résolution de problèmes complexes tout en développant une approche responsable, critique, proactive et réflexive de ses pratiques professionnelles.
9. Gérer le flux d'informations comptables, financières, juridiques et fiscales pour aider à la gestion de sociétés de même qu'à leur restructuration ou liquidation en tenant compte de l'environnement.
10. S'inscrire dans une dynamique de formation permanente en actualisant ses connaissances et compétences.
11. Mettre en place et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion.

Justification des modifications apportées à la grille

1. Modifications de la grille :

Bloc 1

2024-2025					2025-2026					
Code	B1	Intitulé	H	C	Code	B1			H	C
51U24	Q1/Q2	Français – Partie 1	24	2	51U24	Q1/Q2	Français des affaires – partie 1		24	2
					AA	Q1	Maîtrise de la langue (grammaire et orthographe)		12	1
					AA	Q2	Maîtrise de la langue (vocabulaire et stylistique)		12	1

L'unité d'enseignement initialement composée d'une seule activité d'apprentissage (AA) répartie sur deux quadrimestres est désormais scindée en deux AA distinctes, chacune attribuée à un quadrimestre. Cette modification permet :

- un suivi plus efficace des groupes, susceptibles de varier d'un quadrimestre à l'autre ;
- une amélioration des chances de réussite : les étudiants qui échouent à l'UE mais réussissent l'une des deux AA conservent définitivement la validation de l'AA réussie ;
- une détermination facilitée des crédits à attribuer aux étudiants en programme Erasmus In.

Bloc 2

2024-2025					2025-2026				
Code	B2	Intitulé	H	C	Code	B2	Français – Partie 2	H	C
52U22	Q1/Q2	Français des affaires – partie 2	24	3	52U22	Q1/Q2	Français des affaires – partie 2	24	3
					AA	Q1	Communication professionnelle en français (correspondance)	12	1
					AA	Q2	Communication professionnelle en français (CV et réunions)	12	2

L'unité d'enseignement initialement composée d'une seule activité d'apprentissage (AA) répartie sur deux quadrimestres est désormais scindée en deux AA distinctes, chacune attribuée à un quadrimestre. Cette modification permet :

- un suivi plus efficace des groupes, susceptibles de varier d'un quadrimestre à l'autre ;
- une amélioration des chances de réussite : les étudiants qui échouent à l'UE mais réussissent l'une des deux AA conservent définitivement la validation de l'AA réussie ;
- une détermination facilitée des crédits à attribuer aux étudiants en programme Erasmus In.

Programme d'études du Bachelor en comptabilité - Année académique 2025/2026

Bloc 1		C	H	Bloc 2	C	H	Bloc 3	C	H
B1 UE 3 - Q1/Q2	Comptabilité	15	240	B2 UE 1 - Q1/Q2	2	36	B3 UE 1 - Q1	1	24
	Comptabilité générale (Q1/Q2)	12	144		1	12	Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais/Néerlandais	1	24
	Droit comptable et législation relative aux comptes annuels (Q1/Q2)	3	24		2	12	Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais/Néerlandais (Q1)	1	24
B1 UE 2 - Q1	Microéconomie	2	24	B2 UE 2 - Q1/Q2	4	48	B3 UE 2 - Q1	1	24
	Microéconomie (Q1)	2	24		4	48	Système informatisé de gestion - partie 3	1	24
B1 UE 3 - Q2	Macroeconomie	3	24	B2 UE 3 - Q2	2	24		1	24
	Macroeconomie (Q2)	3	24		2	24	Système informatisé de gestion - partie 3 (Q1)	1	24
B1 UE 4 - Q1/Q2	Stratégie de l'entreprise	4	36	B2 UE 4 - Q1	3	24	B3 UE 3 - Q1	2	36
	Organisation des entreprises (Q1)	3	24		3	24	GO - partie 2	2	36
	Marketing management (Q2)	1	12		4	48	GO - partie 2 (Q1)	2	36
B1 UE 5 - Q1/Q2	Français - partie 1	2	24	B2 UE 5 - Q1	3	24	B3 UE 4 - Q1	1	12
	Maîtrise de la langue (grammaire et orthographe) Q1	1	12		3	24	Comptabilité des sociétés	1	12
	Maîtrise de la langue (vocabulaire et stylistique) Q2	1	12		4	48		1	12
B1 UE 6 - Q1	Bureautique	3	24	B2 UE 6 - Q1/Q2	4	48	B3 UE 5 - Q1	3	24
	Bureautique (Q1)	3	24		3	36	Comptes consolidés et législation relative aux comptes consolidés	3	24
B1 UE 7 - Q1/Q2	Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais/ Néerlandais	6	72		4	48		3	24
	Langue(s) étrangère(s) 1 : Anglais / Néerlandais (Q1/Q2)	6	72		1	12	Comptes consolidés et législation relative aux comptes consolidés (Q1)	3	24
B1 UE 8 - Q1	Droit civil	3	36	B2 UE 8 - Q1/Q2	5	48	B3 UE 6 - Q1	1	12
	Droit civil (Q1)	3	36		5	48	Législation européenne et normes internationales	3	24
B1 UE 9 - Q2	Droit des affaires	5	36	B2 UE 9 - Q2	4	36		1	12
	Principes de droit de l'entreprise, de droit économique et de droit de l'insolvabilité (Q2)	3	24		4	36	Législation européenne et normes internationales (Q1)	3	24
	Droit des sociétés et des associations (Q2)	2	12		1	12		1	12
B1 UE 10 - Q2	Système informatisé de gestion - partie 1	3	24	B2 UE 10 - Q1	4	36	B3 UE 7 - Q1	1	12
	Système informatisé de gestion - partie 1 (Q2)	3	24		4	36	Assurance	1	12
B1 UE 11 - Q1	Gestion financière - partie 1	3	24	B2 UE 11 - Q1	1	12		1	12
	Mathématiques financières (Q1)	3	24		1	12	Séminaires	1	12
B1 UE 12 - Q2	Gestion financière - partie 2	2	24	B2 UE 12 - Q1	1	12		1	12
	Produits financiers (Q2)	2	24		1	12	Séminaires (Q1)	1	12
B1 UE 13 - Q1	Droit fiscal	3	24	B2 UE 13 - Q1	3	24	B3 UE 8 - Q1	1	24
	Principes généraux de droit fiscal (Q1)	3	24		3	24	Projet entrepreneurial - partie 2	1	24
B1 UE 14 - Q1	IPP - partie 1 - Q1	2	24	B2 UE 14 - Q1	1	12		1	24
	IPP - partie 1 - Q1 (Q1)	2	24		1	12	Business Challenge (Q1)	1	24
B1 UE 15 - Q2	TVA	2	24	B2 UE 15 - Q1	3	24	B3 UE 9 - Q1	1	24
	TVA (Q2)	2	24		3	24	Déontologie	3	24
B1 UE 16 - Q2	IPP - partie 1 - Q2	2	12	B2 UE 16 - Q2	1	12		1	24
	IPP - partie 1 - Q2 (Q2)	2	12		1	12	Déontologie (Q1)	3	24
Tronc commun				B2 UE 17 - Q1	1	12	B3 UE 11 - Q1/Q2	16	
Fiscalité					1	12	Travail de fin d'études	16	
Gestion				B2 UE 17 - Q1	1	12		16	
					1	12			
				B2 UE 18 - Q2	4	36	B3 UE 12 - Q1/Q2	13	
					4	36	Stage de pratique professionnelle	13	
				B2 UE 18 - Q2	4	36		13	
					4	36			
				B2 UE 19 - Q1	3	24	B3 UE 13 - Q1	3	24
					3	24	Procédures fiscales	3	24
				B2 UE 19 - Q1	3	24		3	24
					3	24	Fiscalité régionale et locale	1	12
				B2 UE 20 - Q1	3	24		1	12
					3	24	Contrôle interne	3	24
				B2 UE 20 - Q1	3	24		3	24
					3	24	Contrôle interne (Q1)	3	24
				B2 UE 21 - Q1	4	36	B3 UE 16 - Q1	4	36
					4	36	Contrôle externe	4	36
				B2 UE 21 - Q1	4	36		4	36
					4	36	Contrôle externe (Q1)	4	36
				B2 UE 22 - Q1	5	48	B3 UE 17 - Q1	2	24
					5	48	Droit fiscal européen et international	2	24
				B2 UE 22 - Q1	5	48		2	24
					5	48	Droits d'enregistrement et de succession	1	12
				B2 UE 22 - Q1	5	48		1	12
					5	48	Droits d'enregistrement et de succession (Q1)	1	12
				B2 UE 23 - Q1	3	24	B3 UE 19 - Q1	3	24
					3	24	Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/Néerlandais/Alemand	3	24
				B2 UE 23 - Q1	3	24		3	24
					3	24	Langue(s) étrangère(s) 2 : Anglais/Néerlandais/Alemand (Q1)	3	24
				B3 UE 20 - Q1	3	24	B3 UE 20 - Q1	3	24
					3	24	Gestion publique	3	24
				B3 UE 20 - Q1	3	24		3	24
					3	24	Gestion publique (Q1)	3	24
				B3 UE 21 - Q1	2	12	B3 UE 21 - Q1	2	12
					2	12	Technique de management	2	12
				B3 UE 21 - Q1	2	12		2	12
					2	12	Technique de management (Q1)	2	12
				B3 UE 22 - Q1	3	24	B3 UE 22 - Q1	3	24
					3	24	Technique de commerce extérieur	3	24
				B3 UE 22 - Q1	3	24		3	24
					3	24	Technique de commerce extérieur (Q1)	3	24
				B3 UE 23 - Q1	3	24	B3 UE 23 - Q1	3	24
					3	24	Tехник Quantitatives de Gestion	3	24
				B3 UE 23 - Q1	3	24		3	24